

Dans et en dehors de leur cabinet, les chirurgiens-dentistes
se mobilisent pour la santé bucco-dentaire
des personnes en situation de handicap

*L'état de santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap :
un enjeu majeur de santé publique et d'intégration sociale*

Au travers de la Charte signée en avril 2015, les chirurgiens-dentistes ont réaffirmé leur engagement au travers de 7 piliers ⁽¹⁾ en faveur de l'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap.

Au-delà de cette Charte, l'UFSBD c'est chaque année, plus de **100 journées de formation** dans des centres pour personnes en situation de handicap, avec plus de **1.200 personnels encadrants formés et sensibilisés** et des **dépistages** proposés pour les résidents, pour les Etablissements aller plus loin. C'est également des **formations dédiées aux praticiens en activité** (prise en charge au fauteuil, MEOPA, hypnose).



Par ailleurs, pour améliorer l'accès à la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap, il est fondamental d'améliorer l'accès à la **prévention**, c'est-à-dire de privilégier les solutions en amont qui permettront de limiter les besoins de soins en aval. Les chirurgiens-dentistes restent mobilisés pour permettre à toute personne en situation de handicap d'avoir accès à la santé bucco-dentaire par la mise en place d'un **parcours de santé individualisé**, quel que soit son handicap, son âge et son milieu de vie.

Pour retrouver toute nos actions cliquez sur les liens suivants :

- **Nos actions au quotidien** : <https://goo.gl/3C62Se>
- **Notre colloque de santé publique le 11 octobre 2013** : <https://goo.gl/1H7IPG>

(1)

1. Mobiliser tous les acteurs du parcours de santé
2. Veiller à la prise en compte de la santé bucco-dentaire au sein du parcours de soin, le plus précocement possible
3. Imposer l'éducation à la santé et la prévention comme les incontournables du parcours de la santé bucco-dentaire
4. Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires
5. Créer une habitude de visite régulière chez le chirurgien-dentiste, dès le plus jeune âge, en favorisant le milieu ordinaire
6. Impliquer les établissements médico-sociaux en tant que partenaires du parcours de santé et intégrer le Chirurgien-Dentiste au sein des équipes médicales
7. Identifier, former, sensibiliser les établissements et leurs coordonnateurs de soins.

L'UFSBD en quelques mots

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet**.

Grâce à la mobilisation de ses membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire**, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...).